

**Commune de CHALONS-DU-MAINE**

**DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 avril 2023 à 20h**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300492-20230413-2023-04-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Publication : 08/07/2022

Pour le Maire, Loïc BROUSSEY

**Date de la convocation** : 07 avril 2023

**Nombre de membres** :

En exercice : 14

Présents : 9

Pouvoir : 0

Votants : 9

**Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :**

M. Loïc BROUSSEY, M. Christophe CAURIER, Mme Christelle DURU (arrivée à 20h21), Mme Morgane GUÉGUEN, Mme Annick GUÉRAULT, M. François PALUSSIÈRE, Mme Chantal PHELIPOT (arrivée à 20h12), Laurent THEBAUD, Mme Rachelle TORCHY.

**Étaient absents excusés les Conseillers Municipaux suivants :**

M. Jean CAILLET, Mme Magali GRUDÉ, Mme Sonia LOISEAU, M. David POMMIER, M. Laurent THEBAUD

Mme Annick GUERAULT été élue Secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

**N°2023-04-01 : Subventions 2023 aux Associations**

M. Christophe CAURIER, adjoint aux finances, présente les subventions retenues par la commission finances.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de voter les subventions suivantes pour 2023 :

- Comité d'animation de Châlons-du-Maine	450,00 €
- Association sportive de Châlons-du-Maine	450,00 €
- Association Le Chaloon	450,00 €
- Amicale laïque de Châlons-du-Maine	450,00 €
- Banque alimentaire de Laval	197,00 €
- Comité départemental de la randonnée pédestre	50,00 €
- ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	200,00 €
- AFN de Châlons-du-Maine/La Chapelle-Anthenaise (anciens combattants)	50,00 €
- ADSB (Association pour le don de sang bénévole)	50,00 €

**(Résultat du vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,  
**Loïc BROUSSEY**

Pour le Maire empêché  
La première Adjointe  
**Annick GUÉRAULT**